

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU**  
**12 AVRIL 2021**

*(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 5 avril 2021, s'est réuni en séance publique le 12 avril 2021 à 20h30, sous la présidence de Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : MMES GIANATI, LOISON, MARICHAL, PEY, WOLFF, MM. TARTANSON, ESCOFFIER, CASTOR, ARMAND et JEAN

Conseillers absents : MMES KRAMER (procuration à M. TARTANSON) et RENAUDIN (procuration à Mme MARICHAL), MM. GUIRAUD et ROUX

Secrétaire de séance : Mme PEY

**Ouverture de la séance à 20h30**

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 18 janvier 2021 : *néant*.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

**1- TAUX TAXES LOCALES 2021**

Vote des taux 2021 des 2 taxes : foncier bâti et foncier non bâti.

26.87 % : taxe foncière bâti, dont le taux départemental 2020 de 15,13%

44,07 % : taxe foncière non bâti,

*Produit attendu estimé de 322 000 €.*

**Vote : unanimité**

**2- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020**

Monsieur le maire présente les comptes de gestion 2020 du receveur municipal. Il est proposé au Conseil d'approuver ces comptes.

**Vote : unanimité**

**3- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les comptes administratifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, approuve ces comptes administratifs 2020 (budgets principal, CCAS et production photovoltaïque).

**Vote : unanimité (la maire ne participera pas au vote)**

#### 4- SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Hébergement d'accueil Pays d'Apt	:	50 €
Amicale CCFF Rustrel	:	400 €
La lulette s'entête	:	600 €
Resto du cœurs	:	100 €
Festival des cinémas d'Afrique	:	150 €
Handic'Apt	:	100 €
APE La Courte Echelle	:	800 €
Apt en Vidéo	:	1 200 €
Souvenir français	:	50 €
La Bibliothèque Sonore	:	50 €

**Vote : unanimité**

#### 5- VOTE DES BUDGETS 2021

Le budget primitif principal 2021 s'équilibre comme suit :

- 1 261 651,28 € en fonctionnement
- 1 045 257,80 € en investissement (restes à réaliser compris)

Le budget primitif 2021 de production d'énergie photovoltaïque s'équilibre comme suit :

- 13 313,89 € en fonctionnement
- 11 487,42 € en investissement

Le budget primitif 2021 CCAS s'équilibre comme suit :

- 3 125,29 € en fonctionnement

**Vote : unanimité**

#### 6- FINANCES COMMUNALES : PROVISION POUR RISQUE

Il est prévu au budget 2021 une provision pour risques de 15000 € dans l'affaire qui oppose la commune à Mme Chantal BLANC. Le comptable public souhaite une délibération spécifique pour cette provision.

**Vote : unanimité**

#### 7- MODIFICATION DE LA REGIE MUNICIPALE 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de modifier les tarifs de la piscine, pour les tickets et pour les abonnements.

Par ailleurs, il faut ajouter le prix de vente de caveaux, suite à la procédure de reprises des concessions sans titres et abandonnées.

Services	Tarifs 2021
Droit de place – terrasse – Redevance d'occupation du domaine public	13€ par m2 par an
Provence outillage	4€ le mètre linéaire par jour
Marché hebdomadaire	1.5€ le mètre linéaire sans électricité 2€ le mètre linéaire avec électricité
Autres manifestations (vide grenier, etc...)	3€ le mètre linéaire par jour
Cirques	15 € par soirée
Brocante professionnelle	100 € par jour
Ventes ambulantes meubles	18€ par jour
Abonnement pizzaiolo et camion crêpe	10 € par manifestation 5 € par manifestation du 15/11 au 15/4
Cantine	3,10 € le repas enfant ; 8€ le repas adulte
Piscine	4,50 € adulte 2,50 € enfant + cours aquagym 35 € abonnement adulte 20 € abonnement enfant
Brochures Rustrel	3.50 € vente distributeurs 4.60 € vente directe public
Salles des Fêtes	65 € associations Rustrel par convention 260 € particuliers Rustrel (de 10h à 1h) Caution : 1000 € 560 € non rustréliens (de 10h à 1h) Caution : 1000 €
Ramassage végétaux, gravats, encombrants	75 €
Concession cimetièrre (concessions trentenaires)	600 € grandes 400 € petites 400 € columbarium (taxes fiscales en +)
Caveaux cimetièrre	Entre 1200 € et 3 000 € selon l'emplacement et le nombre de places
Photocopies	A4 noir recto : 0,20 cts – A4 couleur : 0,50 cts A3 noir recto : 0,40 cts – A3 couleur : 1,00 € (x2 pour un recto-verso) <u>Associations rustréliennes</u> : gratuit pour le noir et 0,15 cts en A4 couleur, 0,30 cts A3 couleur (le papier n'est pas fourni)
Garderie	Forfait 30 €/trimestre pour un enfant Forfait 50 €/trimestre pour deux enfants Gratuit à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant

**Vote : unanimité**

La séance est levée à 22h00

Le Maire,  
Pierre TARTANSON



La secrétaire de séance  
Ghislaine PEY